



DECLARATION DE LA COORDINATION NATIONALE DES SECTIONS CNES

Suite à la plainte déposée par le Recteur de l'université de Béjaïa en Juillet 2006, durant la grève nationale ouverte du 13 mai, pour **entrave à la liberté de travail**, MM. **Aissat Kamel** et **Arabi Mohand** ont été convoqués pour comparaître devant la chambre pénale du tribunal de Béjaïa en date du 02 Janvier 2007 ; c'est à dire durant les vacances universitaires d'hiver. A la demande de l'avocat de la section CNES-Université de Bejaia, le procès **a été reporté au 16 Janvier 2007**.

Contre toute attente, et se fiant aux déclarations publiques des représentants du MESRS qui se sont engagés à œuvrer pour le retrait des plaintes et la cessation de toutes les poursuites judiciaires contre nos représentants, la Coordination Nationale des sections CNES vient d'apprendre la convocation d'un troisième syndicaliste du CNES-Bejaia, Monsieur **Akrour Mohand Saddek**, pour une comparution le **14 janvier 2007** devant la même juridiction et pour les mêmes motifs.

La Coordination Nationale des Sections CNES rappelle que le Recteur de l'université de Béjaïa avait déposé une plainte contre **sept (07) enseignants** dont cinq (05) délégués du CNES en Juillet 2006, durant la grève ouverte du 13 Mai 2006. En plus des trois enseignants cités, Mmes **Sbaihi Hakima**, **Ourari Malika**, MM **Azzi Abdelmalek** et **Bouhbib Hamid** font toujours l'objet de poursuites judiciaires.

La Coordination Nationale s'étonne que la procédure, entamée contre des enseignants qui ont exercé en toute légalité un droit constitutionnel au sein de leur université, ne soit pas encore arrêtée malgré les décisions de justice en faveur des coordonnateurs nationaux chargés de l'ouest et du centre, **M Mechab Mustapha** et **M Cherbal Farid**, et des arrêtés du Conseil d'Etat en faveur **des sections CNES de l'USTHB, de Blida et de Constantine**. Les enseignantes et enseignants du supérieur attendaient les mêmes mesures en faveur des sept enseignants de l'université de Béjaïa.

La Coordination Nationale des Sections CNES :

- **RAPPELLE QUE LE DIALOGUE ET LA NEGOCIATION SONT LES SEULS MODES DE GESTION DES CONFLITS SOCIAUX**
- **APPELLE À FAIRE DE LA JOURNEE DU MARDI 16 JANVIER 2007 UNE JOURNEE NATIONALE D'ACTION ET DE MOBILISATION POUR EXIGER L'EXTINCTION DES POURSUITES JUDICIAIRES CONTRE NOS DELEGUES SYNDICAUX, ET POUR LA DEFENSE DES LIBERTES SYNDICALES.**

La Coordination Nationale des sections CNES se réunira le **11 janvier 2007 à Alger**.

Alger et Sidi BelAbbes, le 08 janvier 2007

P/ LA COORDINATION NATIONALE DES SECTIONS CNES

Les Coordonnateurs Nationaux Adjoints chargés
respectivement du Centre et de l'Ouest
M Farid Cherbal et Mustapha Mechab